



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

psychomotriciens

Question écrite n° 74203

## Texte de la question

Mme Annick Le Loch attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le processus de réingénierie de la formation initiale des psychomotriciens. Intégrée à la réforme des professions de santé engagée en 2008 dans le cadre du schéma européen de l'enseignement supérieur (LMD), il semblerait que la révision de la formation initiale de ces professionnels paramédicaux soit actuellement au point mort. Les psychomotriciens sont des acteurs jouant pleinement leur rôle au sein du dispositif de santé publique en prenant en charge des patients présentant des problématiques extrêmement variées et à tous les âges de la vie. Ces professionnels aspirent à une reconnaissance de la spécificité de leur métier et à ce que leur formation initiale soit portée, de trois actuellement, à cinq ans d'études pour être assortie de la délivrance du grade master, ce qui permettra de confirmer le niveau de leur expertise. Aussi, elle lui demande de lui préciser les initiatives que le Gouvernement compte prendre pour intégrer à la réforme des professions de santé, les attentes des psychomotriciens.

## Texte de la réponse

A la suite des conclusions du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales et de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche sur la poursuite du processus d'intégration des formations paramédicales dans le dispositif licence-master-doctorat que la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes a diligenté avec la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, plusieurs professions, dont les psychomotriciens, sont dans l'attente de la reprise des travaux les concernant. La ministre souhaite qu'ils puissent reprendre très rapidement et que dans ce cadre les travaux de réingénierie de la formation des psychomotriciens puissent aboutir à la formation la plus adaptée aux besoins de santé de la population.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Annick Le Loch](#)

**Circonscription :** Finistère (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74203

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 février 2015](#), page 998

**Réponse publiée au JO le :** [28 juillet 2015](#), page 5743